NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201778 - Landes, prairies et habitats rocheux du massif du mont Thabor

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 8
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201778

1.3 Appellation du site

Landes, prairies et habitats rocheux du massif du mont Thabor

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

16/12/2013

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/05/2001
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2003
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/09/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029574401

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,56723°

Latitude : 45,1271°

2.2 Superficie totale

4790 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
73	Savoie	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
73157	MODANE
73194	ORELLE
73307	VALMEINIER

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3220 *Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée*		0 *(0 %)*		G	A	C	B	A
4060 *Landes alpines et boréales*		365,33 *(7,6 %)*		G	A	C	C	B
4080 *Fourrés de Salix spp. subarctiques*		4,81 *(0,1 %)*		G	A	C	B	C
6150 *Pelouses boréo-alpines siliceuses*		0 *(0 %)*		G	C	C	B	C
6170 *Pelouses calcaires alpines et subalpines*		153,82 *(3,2 %)*		G	A	C	B	A
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		48,07 *(1 %)*		G	A	C	B	C
7140 *Tourbières de transition et tremblantes*		0,48 *(0,01 %)*		G	A	C	B	B
7230 *Tourbières basses alcalines*		0,48 *(0,01 %)*		G	A	C	C	C
7240 *Formations pionnières alpines du Caricion bicoloris-atrofuscae*	X	0,48 *(0,01 %)*		G	B	C	C	B
8110 *Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani)*		1663,22 *(34,6 %)*		G	A	C	B	C
8120 *Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)*		100,95 *(2,1 %)*		G	A	C	B	B
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		149,02 *(3,1 %)*		G	A	C	B	C
8210		24,04		G	A	C	B	C

Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique		*(0,5 %)*						
8220 *Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique*		528,77 *(11 %)*		G	A	C	B	C
8230 *Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii*		100,95 *(2,1 %)*		G	A	C	B	C
8240 *Pavements calcaires*	X	0 *(0 %)*		G	B	C	B	B
8340 *Glaciers permanents*		37 *(0,77 %)*		G	A	C	B	A

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	P	G	C	B	C	B
M	1352	*Canis lupus*	p			i	P	P	C	A	C	B
P	1604	*Eryngium alpinum*	p			i	P	G	C	C	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		Aquila chrysaetos				P			X		X	
B		Lagopus muta helvetica				P					X	
B		Tetrao tetrix tetrix				P						X
B		Alectoris graeca saxatilis				P						X
I		Carterocephalus palaemon			i	P			X			
I		Euphydryas intermedia			i	P						X
I		Maculinea alcon rebeli			i	P						X
I		Maculinea arion			i	P	X		X			
I		Vacciniina optilete			i	P						X
I		Colias palaeno			i	P						X
I		Parnassius apollo			i	P	X		X		X	
I		Parnassius phoebus			i	P			X			
I		Parnassius mnemosyne			i	P	X		X		X	
M		Mustela erminea			i	P			X		X	
M		Rupicapra rupicapra			i	P		X	X		X	
M		Lepus timidus			i	P		X	X		X	
P		Androsace alpina			i	P						X
P		Aquilegia alpina			i	P	X					X
P		Carex bicolor			i	P						X

P		*Carex ornithopodioides*			i	P						X
P		*Salix glaucosericea*			i	P						X
P		*Silene sericea*			i	P						X
P		*Swertia perennis*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	0 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	16 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	4 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	22 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	58 %

Autres caractéristiques du site

Zone charnière d'un point de vue géographique et géologique, respectivement :
- entre Alpes du Nord et Alpes du Sud, entre région Rhône-Alpes et PACA, entre France et Italie,
- entre zone houillère briançonnaise (à l'ouest, roches siliceuses) et zone des schistes lustrés (à l'est, roches calcaires).

Ce site se trouve dans la zone climatique des Alpes internes.

Vulnérabilité
: Milieu encore intact de toute atteinte anthropique, mais situé entre deux stations de ski, Valmeinier et Val Fréjus.

Présence d'un champ de tir intermittent.

4.2 Qualité et importance

Ce site Natura 2000 du Mont Thabor est situé sur 3 communes de Savoie : Modane, Orelle et Valmeinier.

Il se trouve sur les versants nord du Mont Thabor (Savoie) et s'échelonne de 1800 à 3200 mètres d'altitude, avec pour points culminants le Pic du Thabor (3207 m) et le Mont Thabor (3178 m).

Il est constitué d'une mosaïque de milieux subalpins et alpins (landes, pelouses, éboulis, rochers, zones humides d'altitude dont une trentaine de lacs répartis à plus de 2000 m d'altitude).

Il rassemble de nombreux habitats d'intérêt communautaire (une quinzaine), avec des formations végétales alpines et subalpines des terrains calcaires et siliceux.
Il existe deux glaciers rocheux avec de la glace permanente (habitat 8340), dont le plus étendu du département de la Savoie ; peu de données existent sur cet ensemble témoin d'une cryosphère enfouie, susceptible de réagir au changement climatique.

Cette juxtaposition d'habitats permet la présence d'une flore et d'une faune diversifiées.

Le Chardon bleu ou Panicaut des Alpes (Eryngium alpinum) est la seule plante d'intérêt communautaire présente sur le site.

Une centaine d'espèces de Lépidoptères (papillons) a été inventoriée, dont une espèce d'intérêt communautaire : le Damier de la Succise (Euphydrias aurinia) et trois espèces mentionnées à l'annexe IV de la directive Habitats : l'Apollon (Parnassius apollo), l'Azuré du Serpolet (Maculinea arion) et le Semi-Apollon (Parnassius mnemosyne).

Le Lynx boréal est présent en périphérie du site (zones boisées de plus faible altitude) et fait de très rares incursions dans le site.

Ce site présente également un enjeu fort pour les oiseaux et notamment les Galliformes de montagne : Tétras lyre, Lagopède des Alpes et Perdrix bartavelle.

C'est un site classé depuis le 26 décembre 2000.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	35 %
Collectivité territoriale	%
Domaine communal	%

4.5 Documentation

- Document d'objectifs 2006 - 2012 du site S37 (FR8201778) " Landes, pelouses, prairies et habitats rocheux du massif du mont Thabor " - Janvier 2006 - Chambre d'agriculture de Savoie / Mission permanente alpage / Bruno Bletton et Paul Freze - Tome 1 : Document principal et tome 2 : annexes cartographiques.

- Livre "Mont Thabor, entre les lignes" - Auteur : Philippe Béranger (52 pages).

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	Site classé du Mont Thabor	=	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Ce site Natura 2000 du Mont Thabor est situé sur 3 communes de Savoie : Modane, Orelle et Valmeinier.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Chambre d'agriculture de la Savoie

Adresse : 40 rue du Terraillet 73190 Saint-Baldoph

Courriel : bruno.bletton@savoie.chambagri.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201778
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/I_IFD_REFDOC_0151779/2006-document-d-objectifs-du-site-natura-2000-landes-pelouses-prairies-et-habitats-rocheux-du-massif

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs a été validé par le Comité de pilotage le 21 mars 2006.

En concertation avec les acteurs locaux, ce document a défini les principaux objectifs à atteindre, ainsi que les modalités de gestion des différents milieux nécessaires pour maintenir la mosaïque des habitats d'intérêt communautaire et des habitats d'espèces présents sur le site :
- en évitant de drainer les zones humides d'altitude,
- en maintenant ou en améliorant la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines,
- en mettant en oeuvre des pratiques pastorales compatibles avec une gestion de conservation et de restauration des prairies d'altitude.

De nouvelles actions seront inscrites dans un avenant au document d'objectifs actuel, au vu de la réalisation de l'ensemble des actions validées en 2006.